

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs LE FIED



ALSH « Les Lutins de Jules Verne »

1 rue de l'Oratoire

39800 Le Fied

03 84 85 38 82

alsh.lefied@ccgrimont.fr

www.cccg.tv

Version Janvier 2018



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

Structure bénéficiant des aides de la CAF



SOMMAIRE

I. CONTEXTE GENERAL

1. Organisateur
2. Territoire
3. Structure
4. Horaires
5. Tarifications et modalités d'inscription
6. Repas
7. Hygiène et Santé
8. Public accueilli

II. OBJECTIFS

1. Projet Educatif de Territoire
2. Objectifs pédagogiques
3. Journée type
4. Organisation de la pause méridienne

III. MOYENS

1. Moyens humains
2. Moyens financiers
3. Evaluation
4. Matériel pédagogique

IV. ACTIVITES

V. EVALUATION

I. CONTEXTE GENERAL

1. ORGANISATEUR

En charge de la compétence Enfance et nouvelle entité depuis le 1er janvier 2017, la communauté de communes Arbois, Poligny, Salins Cœur du Jura gère les accueils de loisirs périscolaires du territoire.

Les compétences de la collectivité sont :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie, action sociale d'intérêt communautaire, création et gestion de maisons de services au public
- Sport et culture, équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Assainissement non collectif
- Tourisme
- Enfance
- TIC développement du très haut débit et montée en débit

2. TERRITOIRE

Constituée de 66 communes, la communauté de communes s'étend sur un territoire de 22 395 habitants. Les accueils de loisirs sans hébergement sont au nombre de 9.

Commune rurale, Le Fied se situe à 10 km de Poligny.

L'école du Fied (école Jules Verne) est un groupement scolaire de plusieurs communes : Le Fied, Plasne, La Marre, Picarreau, Fay-en-montagne, Bonnefontaine, Barretaine, Ladoye sur Seille.

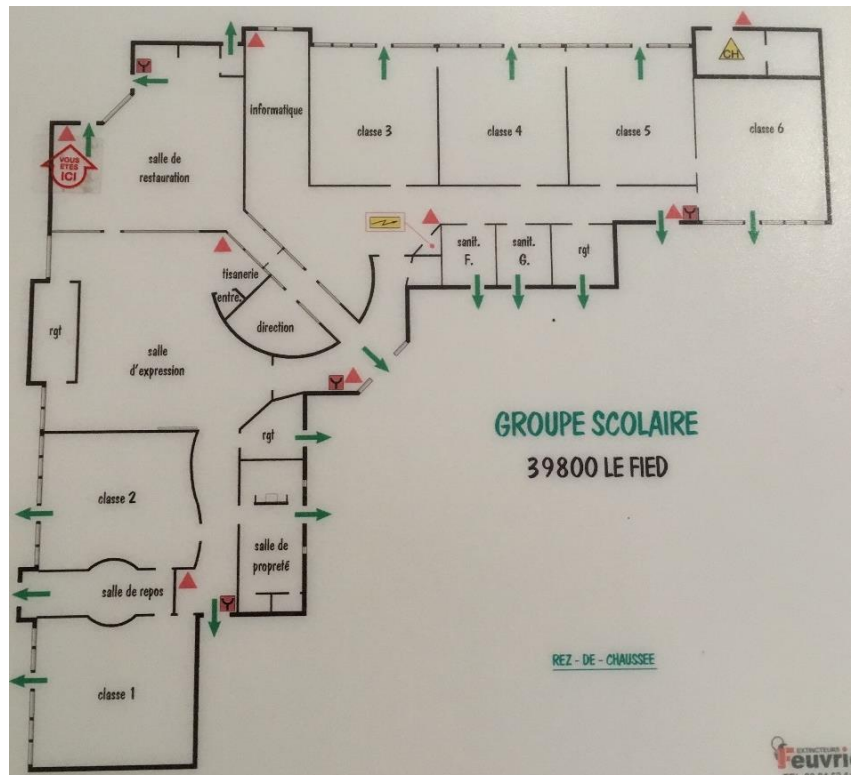
Cet établissement scolaire accueille 100 enfants.

3. STRUCTURE

L'accueil de loisirs « Les Lutins de Jules Verne » « est situé au cœur de l'école Jules Verne », il dispose de :

→ A l'intérieur :

- Locaux propres à l'alsh : 1 grande salle de restauration servant aussi de salle d'activité (nommé classe 1 sur le plan), équipée de mobilier adapté à tout âge, 1 salle d'activités où différents espaces sont aménagés (coin détente, coin dinette, coin lego...), bureau de direction dans la salle de restauration
- Locaux partagés avec l'école (convention avec le SIVOS) (Plan des locaux en annexe 1)
 - Blocs sanitaires avec douchette
 - Salle de motricité équipée de matériels permettant des parcours adaptés et sécurisés (tapis, ballons, cerceaux, plots...)
 - Coin évier, machine à laver, cuisinière à induction, mini four
 - Salle de sieste
 - Un coin bibliothèque



→ A l'extérieur :

- Cour fermée avec préau avec accès au local dans lequel sont rangés des tricycles et trottinettes que les enfants peuvent utiliser.

Ecole - Commune implantation	Locaux et espaces extérieurs	Utilisation actuelle			Equipements	Capacité accueil
		scolaire	périscolaire	extrascolaire ou autre		
Le Fied Ecole primaire Jules Verne	salle de classe maternelle	salle de classe PS-MS			meublement et sanitaires adaptés aux - 6ans, jeux, chauffage	20
	salle de repos maternelle	salle de sieste	Salle de sieste		Matelas, chauffage	12
	4 salles de classe élémentaire	classes GS-CP / CE1-CE2 / CE2-CM1 / CM2			meublement et sanitaires adaptés aux - 6ans, jeux, chauffage	4x25
	salle de classe (fermée)		accueil de loisirs matin et soir		meublement, jeux, chauffage	20
	salle de motricité	activités sportives, théâtre	activités		tapis, parcours, 2 micro-ondes, frigo, chauffage	25
	salle de restauration		salle de repas		meublement adaptés aux - 6ans, vaisselle chauffage	65
	BCD (2 espaces non séparés par cloison)	bibliothèque et atelier informatique	activités		tables, chaises, livres, 7 ordinateurs fixes + 9 portables	18 dans l'espace lecture 12 dans l'espace informatique
Le Fied – village 500m à pied depuis école	2 cours fermés abords de l'école terrain de jeux face à la fromagerie étang, forêt	1 cour pour maternelle / 1 pour élémentaire jardin, cabane à oiseaux activités sportives	activités sportives	particuliers	aire de jeux (toboggan) en cour maternelle + trottinettes 2 paniers basket en cour élémentaire sol en herbe sol en terre, terrain de skate, basket, foot	

4. HORAIRES et PERIODES D'OUVERTURE

- ➔ Accueil du matin : **7h30-8h20**
- ➔ Accueil du midi sans repas : du lundi au vendredi 11h30-12h15
- ➔ Accueil du midi avec repas : du lundi au vendredi **11h30-13h15**
- ➔ Accueil du soir : **16h25-18h30**

Calendrier année scolaire 2017/2018

Vacances	Fin des cours	Reprise des cours
Rentrée		Lundi 4 sept. 2017
Toussaint	Vendredi 20 oct. 2017	Lundi 6 nov. 2017
Noël	Vendredi 22 déc. 2017	Lundi 8 janv. 2018
Hiver	Vendredi 9 fév. 2018	Lundi 26 fév. 2018
Printemps	Vendredi 6 avril 2018	Lundi 23 avril 2018
Eté	Vendredi 6 juillet. 2018	

5. TARIFICATION ET MODALITES d'INSCRIPTION

Les tarifs des séquences périscolaires « classiques » sont modulés en fonction des ressources mensuelles, auquel s'applique un taux d'effort variable selon les alsh de Arbois Poligny Salins Cœur du Jura. Ils seront harmonisés progressivement d'ici 2019 pour une tarification unique sur l'ensemble des sites.

Toute heure entamée est facturée en totalité :

- ➔ Accueil matin = 1 heure
- ➔ Accueil soir = 2 heures

Les tarifs des repas sont fixes et incluent la séquence d'accueil de la pause méridienne. Ils seront aussi harmonisés progressivement d'ici 2019 pour une tarification unique sur l'ensemble des sites.

Des pénalités de retard de 10€ (après 1^{er} avertissement) peuvent être appliquées mensuellement et des frais de dossier de 5€ sont demandés lors de la 1^{ère} inscription.

L'inscription se fait par le biais d'un dossier remis en début d'année comportant :

- une fiche de renseignements sur la famille
- une fiche de renseignements sur l'enfant
- un planning de réservation pour le mois en cours
- un règlement intérieur dans lequel sont déclinées les règles de vie de l'accueil de loisirs

Après transmission du dossier d'inscription, les familles ont la possibilité de se connecter sur un portail familles (accessible depuis le site internet de la Communauté de communes www.cc-coeurdujura.fr) grâce à un identifiant et un mot de passe personnalisés.

Le directeur de l'alsh gère les réservations et les pointages de présence sur le logiciel E-Enfance (Berger-Levrault) dont l'acquisition a été financée avec l'aide de la CAF.

Les animateurs pointent les enfants présents aux séquences par le biais d'une tablette permettant un pointage horaire très précis sur les séquences d'accueil.

TARIFICATION

Taux d'effort appliqués pour l'année scolaire 2017-2018 :

- 1 enfant : **0.04%**
- 2 enfants : **0.035%**
- 3 enfants et + : **0.03%**

Tarif du repas (accueil du midi inclus) : 4.01 €

6. REPAS

Les repas sont fournis la Cuisine Centrale de Lons le saunier et livrés par l'ADMR (Lons) en liaison froide.

Les plats sont réchauffés dans les fours de remise en température et servis directement aux enfants.

Il est organisé 2 services, afin de limiter le bruit dans la salle de restauration et permettre aux enfants de déjeuner dans des conditions plus reposantes

Les animatrices partagent le même repas que les enfants afin de privilégier les échanges conviviaux et transmettre les règles éducatives : respect des autres, de la nourriture, éveil au goût, sensibilisation au gaspillage, au tri...

7. LES GOUTERS

Durant les temps de goûter, les enfants aident les animateurs à mettre la table, au débarrassage de la vaisselle et au nettoyage de la salle en fonction des besoins et du temps.

Les enfants commencent à manger quand tout le monde est servi, ils restent à table tant que tout le monde n'a pas fini, et avant de quitter la table ils aident à débarrasser, à nettoyer la table.

Le goûter sont des moments conviviaux et calmes.

Nous profitons certains soirs d'ateliers cuisine pour confectionner nos goûters.

8. HYGIENE ET SANTE

8-1/ PAI Enfant

Les parents dont les enfants ont un projet d'accueil individualisé (PAI) sont tenus de nous informer. Une copie du PAI doit nous être confié afin d'avoir tous les éléments en notre possession en cas de problème de santé.

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, par exemple),
- allergies,
- intolérances alimentaires.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

8-2/ Contrôle Sanitaire

Tous les produits pharmaceutiques doivent être contrôlés en début d'année et conservés dans un espace fermé à clé. Les trousse de premiers secours, à prendre lors des activités extérieures sont rangées dans un casier gris prévu à cet effet derrière le bureau de direction.

Le registre des soins : Le registre des soins est tenu par les animateurs qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par la direction. Tous les soins doivent être consignés sur le registre. Lors de sorties, les animateurs retranscrivent sur le registre général dès leur retour sur la structure.

Aucun médicament ne doit être administré à un enfant sans avis médical (des protocoles d'intervention peuvent être indiqués sur une ordonnance).

Les médicaments apportés par les enfants doivent être stockés à part et administrés selon les prescriptions médicales.

9. PUBLIC ACCUEILLI

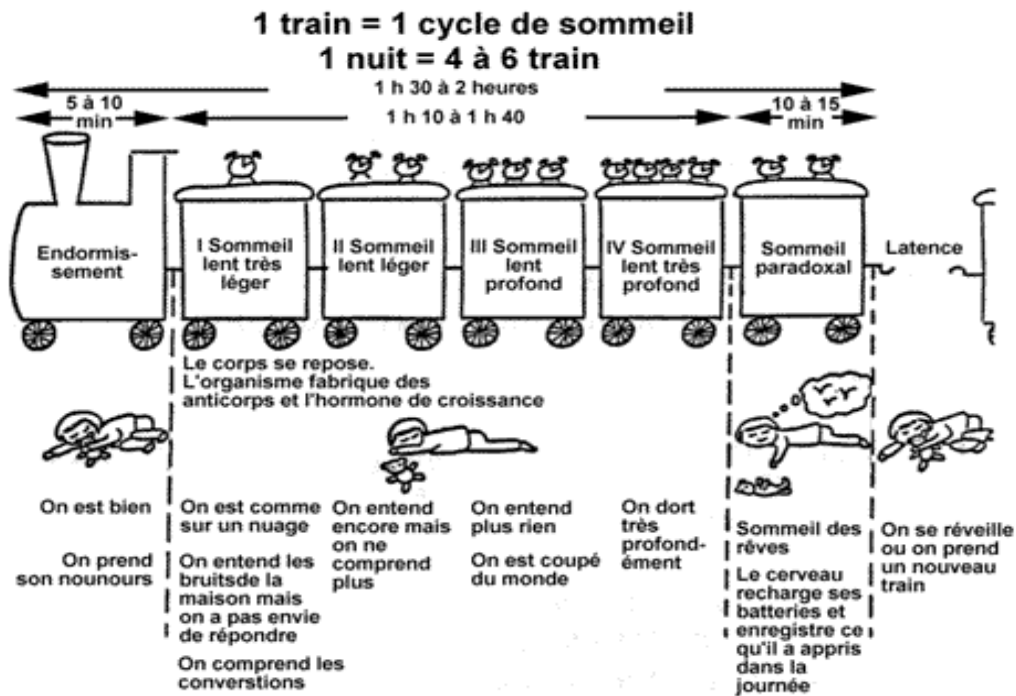
Tous les enfants scolarisés sur le Sivos Le Fied peuvent être accueillis à l'alsh, ce qui fait 100 enfants. Ponctuellement, un enfant scolarisé sur un autre établissement peut être accueilli après étude spécifique par l'organisateur et la direction de l'alsh.

Les enfants accueillis ont entre 2 ans et 11 ans. Nous comptons environs : 17 enfants de moins de 6 ans, 42 enfants de plus de 6 ans

LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC 3-6 ANS

	Caractéristiques	BESOINS ET INTERETS	ACTIVITES POSSIBLES
Développement psychomoteur	<p>Acquisition de la motricité globale et de l'automatisation progressive des mouvements : (maîtrise de son corps et des gestes) -vitesse -équilibre -latéralité (identification de la gauche et la droite) -coordination des mouvements</p> <p>Acquisition des notions spatiales</p> <p>Différentiation et enrichissement du schéma corporel (représentation mentale de son corps et de sa dynamique)</p> <p>Evolution de la motricité fine et de la compréhension, de l'expression graphique (L'enfant apprend à tartiner, à se servir d'une fourchette, d'un stylo, ...) Développement de son autonomie (n'a pas encore acquis le sens de la priorité)</p>	<p>Besoin de bouger, de faire des Mouvements</p> <p>Il a besoin de mettre en œuvre toutes ses ressources motrices</p>	<p>Activités physiques et sportives</p> <p>Jeux d'imitation dessin, gribouillage, griffonnage, gommettes, collage, découpage sculpture, ...</p> <p>jeux de manipulation, préhension, construction</p>
Développement intellectuel	<p>Développement de la fonction symbolique avec un système de représentation mentale des objets et des êtres (passage du gribouillage au dessin réel) puis, l'enfant passe d'une pensée</p>	<p>Besoin de savoir : pourquoi ? qui ? quoi ?</p>	<p>activités artistiques : dessins, sculpture, ...</p> <p>jeu symbolique : dinette, marchande</p> <p>activités sur la durée :</p>

	<p>symbolique à une pensée intuitive (concentration de l'enfant sur l'apparence des choses et par l'absence de raisonnement logique)</p> <p>Grande curiosité</p> <p>Acquisition de notions temporelles</p> <p>Acquisition du langage et de son vocabulaire</p> <p>Développement de l'imaginaire, mais imagination encore fertile et encore interpénétration entre l'imaginaire et le réel. Goût pour le merveilleux et le magique</p>		<p>jardinage, ... inventer des histoires, répéter des comptines et des chansons, jouées avec les mots, ... jeux de fiction (à faire semblant) : dînette, ...</p>
Développement Social	<p>Phase de pré-socialisation (Tendance à aller vers l'autre) : -connaissance de l'autre, passage du Il ou Elle au prénom -développement des relations sociales -commence à appréhender le concept de partage -apprentissage de la vie en collectivité</p> <p>Développement du jugement moral Période de la morale « hétéronome », c'est l'adulte qui doit expliquer les valeurs, édicter les règles, donner les limites et les exigences nécessaires, l'enfant s'y soumet sans beaucoup d'esprit critique possible.</p> <p>Prise de conscience de sa différence sexuelle</p> <p>Développement de sa pensée Développement du langage verbal Développement de la participation Egocentrisme</p>	<p>Besoin de justice</p> <p>Encore besoin de jouer seul à son rythme et à sa guise</p>	<p>jeux collectifs : théâtraux, sportifs, ...</p> <p>jeux libres dans les espaces aménagés</p> <p>jeux comportant des règles : Petits chevaux, ... jeux de fiction (médecin, ...)</p>



De 3 à 5 ans identité aux parents, égocentrisme, développement du schéma corporel (mains...), développement de l'adresse, début de l'autonomie, très courte faculté d'attention, il faut bien figer, bien cadrer, bien organiser..., proposer beaucoup de choses, besoin de sommeil et de repos, acquisition de l'autonomie pour l'hygiène (alimentation + corporel).
Début du complexe d'Œdipe

LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC 7-11 ANS

AGE	BESOINS ET INTERETS	ACTIVITES POSSIBLES
De 6 à 10 ans	<p>*Age de « grâce » dû à l'épanouissement gestuel (précision, coordination, équilibre, adaptation...)</p> <p>*Essais de formulation critique et d'analyse.</p> <p>*Besoins d'initiative de responsabilisation et de justice (notion de droits et devoirs)</p> <p>*Début de l'association, et de l'organisation en groupe</p> <p>*Apparition du désir de compétition</p> <p>*Début de la ségrégation garçon/fille</p> <p>*Besoins de justice et d'équité</p> <p>*Commence à se détacher de sa famille</p> <p>*Respect des autres, travaille en collaboration</p>	<p>*Début des grands jeux : jeux de piste, chasse aux trésors...</p> <p>*Activités manuelles, jeux de construction, activités d'expression, chants, danses, lectures, contes, histoire...</p> <p>*Activités sportives</p>

- ➔ 6 à 8 ans affection, sécurité morale, communication, il s'affirme , apprentissage de l'autonomie , identification au parent du même sexe, prise de conscience de son corps et de la personne, curiosité par rapport au sexe opposé, exploration du milieu, expériences par essai-erreur, devient plus indépendant, il se détache peu à peu de l'imaginaire, instabilité et variabilité des intérêts, égocentrisme en prenant conscience de l'autre, jeux d'identification, de classement, de cartes, extérieurs (jeux de poursuites...), jeux chantés, rondes, marionnettes, début des jeux collectifs et de la notion de camp à attaquer et/ou défendre.
- ➔ Environ 8 ans même besoin avec un début de socialisation, jeux d'adresse, de lecture, déguisement, grande curiosité. Sur la période jusqu'à la puberté, les filles rêvent plus et les jeunes garçons s'identifient à des héros. Chez l'enfant (6-12 ans) il existe une activité spontanée importante. Quand il quitte le club,

l'enfant à X fois plus d'activités chez lui seul ou avec des copains. Il y a moins de fatigue alors d'une activité organisée que lorsqu'un enfant qui joue seul.

- 8 à 10 ans plus grande socialisation, misogynie des garçons, bande de copains, introduction de règles plus complexes, apparition de compétition, donner la possibilité dans la mixité, besoin de justice, de s'exprimer par la réalisation (intérêt pour la finition), plus grande attention, les parents ne sont plus la seule référence (maître, entraîneur...), début des grands jeux avec des règles: oies, jeux sportifs scolaires... construction (cabanes...), activités manuelles, découverte de la nature, élargir le champ de la connaissance.

La période entre 8 ans et la puberté correspond à l'âge d'or des habiletés motrices. Les enfants ont à ce moment-là une mémoire kinesthésique importante. Un enfant qui fait du sport pendant cette période clef restera toute sa vie prête à faire du sport. C'est pendant cette période qu'il convient de privilégier les disciplines qui demandent une gestuelle technique importante, un sens de l'équilibre, des trajectoires d'objet et/ou des objets à incorporer (activités de raquette par exemple)

II. OBJECTIFS

1. Projet Educatif de Territoire

Le PEDT de la Communauté de communes dresse un diagnostic complet du territoire et décline les objectifs éducatifs souhaités par les élus communautaires, à savoir :

- Proposer aux familles un cadre périscolaire de qualité, sécurisé et sécurisant pour les enfants
- Favoriser une offre harmonisée sur le territoire
- Mettre en commun les ressources du territoire
- Accompagner le développement de l'enfant et contribuer à son épanouissement
- Favoriser l'ouverture d'esprit de l'enfant en lui permettant d'exploiter ses connaissances
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs
- Permettre à chaque enfant de vivre collectivement des temps de loisirs dans le respect de soi, des autres et de son environnement
- Favoriser le développement du projet sur le territoire prenant en compte la dimension sociale
- Faciliter les échanges entre les éducateurs de l'enfant

Objectifs pour l'enfant :

- lui permettre de vivre de véritables temps de loisirs ou de repos respectueux de son rythme biologique

- développer sa créativité
- favoriser l'apprentissage de l'autonomie
- favoriser son intégration dans un groupe
- apprendre les règles de vie en collectivité et le respect de soi et des autres, l'entraide et la solidarité
- favoriser un bon équilibre alimentaire
- découvrir son environnement proche
- accéder aux connaissances, techniques et formes d'expression les plus variées possibles
- participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers
- inciter à la prise de responsabilité

Actions mises en place par les équipes d'encadrement :

- accueil échelonné des enfants le matin et le soir
- implication volontaire des enfants selon leur motivation
- élaboration du programme d'activités avec les enfants
- mise en place d'activités ludiques et variées
- approche ludique dans les activités de la journée (comptine pour se laver les mains, chants pendant les déplacements...)

2. Objectifs pédagogiques

Parmi les objectifs pédagogiques nous avons choisi cette année de travailler plus particulièrement ceux indiqués en gras. Nous n'oublions pas pour autant les autres objectifs mais ils ne seront pas évalués en fin d'année.

→ **Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité (règles de vie, activités collectives, respect d'autrui, respect des lieux...)** : (Le vivre ensemble) objectifs opérationnels :

1. Savoir accepter ses limites et gérer sa frustration
- 2. Accepter le différent de soi**
3. Aller vers l'autre et laisser l'autre venir à soi : effort d'intégration au groupe
4. Développer ses capacités à se décentrer (capacité à se mettre à la place de l'autre)
5. Respecter les enfants et les adultes qui partagent sa vie à l'accueil de loisirs
6. Adopter une attitude non violente (verbalement et physiquement) qui favorise un climat de confiance attendu dans le groupe
7. Faire confiance à l'adulte et à l'enfant
8. Adopter une attitude coopérative qui favorise le travail en groupe
- 9. Venir en aide à l'autre et faire preuve de solidarité**
10. Reconnaître les capacités de l'autre et les valoriser en utilisant des outils permettant une meilleure connaissance de l'autre
- 11. Partager ses expériences et ses connaissances, ses savoir-faire, ses savoirs-être avec les autres**
12. Valoriser le partage
13. Valoriser l'esprit d'équipe (= l'union fait la force)

→ **Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation (espaces aménagés pour des jeux libres, liberté de choix des activités, participation à des tâches « responsabilisantes ») :**

1. **Donner la possibilité à l'enfant de prendre des initiatives et de faire des choix seul**
2. Amener l'enfant à être responsable de ses actes et à accepter la sanction
3. Amener l'enfant à reconnaître ses limites et ses erreurs
4. **Apprendre à l'enfant à demander de l'aide à l'autre**
5. **Développer les capacités des enfants à s'affirmer**
6. Amener l'enfant à appliquer soi-même les règles de la structure

→ **Sensibiliser à un son environnement proche et commun**

1. **Développer sa créativité**
2. **Appréhender de nouvelles Connaissances techniques**
3. **Favoriser l'expression la communication et l'échange**
4. **Développer un partenariat avec un accueil de loisirs de Bourgogne Franche comté**

Objectif pédagogique	Objectif de fonctionnement	Objectif opérationnel
Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité (règles de vie, activités collectives, respect d'autrui, respect des lieux...) : (Le vivre ensemble)	Accepter le différent de soi	Echange avec des enfants d'un accueil de loisirs d'un quartier sensible d'une ville de notre région Echange intergénérationnel
	Partager ses expériences et ses connaissances, ses savoir-faire, ses savoir-être avec les autres	
	Venir en aide à l'autre et faire preuve de solidarité	Devenir tuteur d'un groupe de petits le temps du repas Pendant les activités manuelles laisser les enfants s'entraider
Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation (espaces aménagés pour des jeux libres, liberté de choix des activités, participation à des tâches « responsabilisantes ») :	Apprendre à l'enfant à demander de l'aide à l'autre	Devenir tuteur d'un groupe de petits le temps du repas
	Développer les capacités des enfants à s'affirmer	Jeux
	Donner la possibilité à l'enfant de prendre des	Laisser les enfants choisir leurs activités

	initiatives et de faire des choix seul	
Sensibiliser à un son environnement proche et commun	Développer sa créativité	Découvrir notre région par des activités manuelles
	Appréhender de nouvelles Connaissances techniques	Apprendre différentes techniques de peinture
	Développer un partenariat avec un accueil de loisirs de Bourgogne Franche comté	Echange avec des enfants d'un accueil de loisirs d'un quartier sensible d'une ville de notre région

3. Journée type

Les activités, proposées durant les différentes séquences d'accueil par les alsh de Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, sont adaptées aux besoins de l'enfant et à ses rythmes biologiques et respectent les préconisations suivantes :

→ Accueil du matin

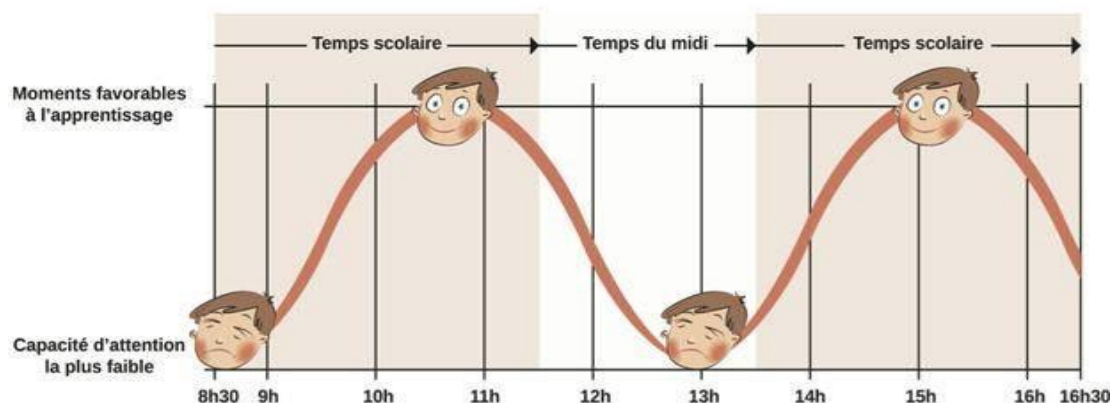
- besoins de l'enfant : être rassuré, sécurisé après la séparation d'avec les parents, se réveiller progressivement
- type d'activités :
 - fin de nuit dans un lieu adapté
 - activité individuelle « libre »: lecture, dessin, puzzle...
 - activité collective encadrée : lecture de conte, petits jeux, activité manuelle selon le désir du groupe...
- points de vigilance des animateurs :
 - veiller à ne pas faire de reproches à l'enfant, à le mettre en confiance pour la journée

→ Pause méridienne avant le repas

- besoins de l'enfant : se détendre après une matinée d'enseignement et de concentration
- type d'activités à proposer :
 - temps récréatif « entre soi » (les enfants jouent librement entre eux, l'animateur reste à disposition des enfants et répond à leurs attentes tout en veillant à éviter les conflits)

- temps d'activité permettant de libérer les émotions, de se ressourcer (expression corporelle, parcours ludique, cache-cache, activité sur un thème choisi ...)
- points de vigilance des animateurs :
 - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
 - assurer la répartition des enfants par groupes et les départs échelonnés des enfants externes qui attendent leurs parents
 - sécuriser le parcours pour rejoindre la salle de restauration
 - instaurer des règles d'hygiène (passage aux toilettes et lavage de mains) selon un rituel bien défini

Les rythmes biologiques de l'enfant dans la journée



→ Encadrement du temps de repas

- besoins de l'enfant : prendre du plaisir, se détendre, échanger avec les autres, partager un moment convivial dans un environnement calme
- type d'activités à proposer :
 - accompagnement à la découverte de nouvelles saveurs, à l'équilibre alimentaire
 - apprentissage de l'utilisation des couverts pour les petits
 - sensibilisation au partage des plats, à la limitation du gaspillage
 - implication des plus grands pour aider au service, débarrasser et nettoyer la table, mise en place de tutorat.
- points de vigilance des animateurs :
 - veiller à la régulation du bruit en limitant les temps d'attente
 - limiter le temps du repas (dans l'idéal 45 à 50 minutes maxi)
 - respecter les droits et devoirs des enfants
 - prévenir les conflits éventuels

- instaurer des règles d'hygiène (lavage des mains, passage aux toilettes) selon un rituel bien défini
- inviter les enfants à goûter les mets, leur expliquer comment est préparé le mets, son origine
- mettre en scène le temps du repas pour en faire un temps pédagogique à part entière

→ **Activités après le repas**

- besoins de l'enfant : se ressourcer, se reposer, profiter d'un temps calme, créer
- type d'activités à proposer :
 - sieste pour les petits
 - activités ludiques, récréatives, ne mobilisant pas de concentration forte ni d'efforts physiques importants (cf guide référentiel des TAP) : lecture, relaxation, ...
- points de vigilance des animateurs :
 - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
 - se mettre en retrait des activités « non encadrées » tout en restant vigilant à la sécurité de l'enfant et du matériel
 - favoriser un temps calme, permettre à l'enfant de libérer sa créativité, son imaginaire

→ **Accueil du soir**

- besoins de l'enfant : se défouler, se libérer des tensions de la journée, se préparer au retour à la maison
- type d'activités à proposer :
 - activité libre : jeux, dessin, lecture...
 - activité encadrée : jeux sportifs, jeux coopératifs, musique, jeux de société
- points de vigilance des animateurs :
 - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
 - permettre à l'enfant de libérer les émotions ressenties dans la journée

Déroulé des journées selon les séquences d'accueil

	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
Accueil du matin	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil échelonné. - Jeux et livres en libre-service ou participation à l'activité proposée. - Rangement au fur et à mesure de l'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des enfants et des parents avec un échange sur le bien-être de l'enfant - Proposition d'activité calme
Accueil du midi	<p>Service 1 : - de 6 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lavage de mains et passage aux toilettes - Service en autonomie en fonction de leur appétit (aide au service pour les plus petits apportés par les grands). Chaque plat doit être au moins goûté. - Un tutorat est mis en place pour aider les petits au cours du repas - Après déjeuner, lavage des mains puis temps calme de 20 à 30 minutes dans la salle de motricité. Les plus petits rejoignent l'ATSEM en salle de sieste. Une fois le temps calme est effectué, les enfants vont dans la cour jusqu'à l'heure de la reprise de l'école. <p>Service 2 : + de 6 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 minutes de jeux collectifs dans la cour ou de jeux, coloriage, activité autour du thème de l'année ... dans la salle d'accueil - Lavage de mains et passage aux toilettes 	<ul style="list-style-type: none"> - Appel des enfants devant leur salle de classe ou en BCD - Aide aux petits et surveillance discrète pour le respect de l'hygiène avant et après le repas - Repas pris avec les enfants pour partager les discussions. Incitation à goûter les plats, dans le respect des limites de chacun - En cas de débordement ou de nuisance sonore, sollicitation d'un moment de calme - Les animateurs organisent un temps calme ludique selon les besoins identifiés. - Un moment de jeux leur est proposé avant de l'arrivée des enseignants. - Pour les + de 6 ans l'animateur leur propose un temps de relaxation ludique.

	<ul style="list-style-type: none"> - Un self est mis à la disposition des enfants avec entrée, fromage et dessert. Le plat chaud est servi à table. - Service en autonomie en fonction de leur appétit. Chaque plat doit être au moins goûté. - Des tuteurs sont nommés en début de repas, ils s'occupent du réapprovisionnement de l'eau, du pain et gèrent le bruit de leur table. - 10 à 15 minutes de temps calme sont proposés aux enfants. Ce temps de détente est préparé par l'animateur qui propose un moment ludique basé sur la respiration et le calme. Il permet une meilleure digestion, un moment où l'enfant se ressource et se relaxe. 	
<p>Accueil du soir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants sont accueillis par un animateur en salle de restauration afin de prendre leurs goûters. Nous mettons en place un moment convivial et de détente afin que les enfants profitent pleinement de ce goûter pour se ressourcer. - Les enfants préparent leur goûter en atelier cuisine sur un cycle régulier afin de goûter à de nouvelles saveurs et de leur donner envie de supprimer les goûters industriels - Jeux et livres en libre-service ou participation à l'activité proposée 	<ul style="list-style-type: none"> - Appel des enfants - Préparation culinaire avec les enfants - Proposition d'activité manuelle, jeux de société, jeux collectifs - Temps d'échange avec les parents pour transmission des informations sur le déroulement de la journée

	- Départ échelonné	
--	--------------------	--

4. Organisation de la pause méridienne

Nous organisons le repas en deux services, ce qui permet aux plus jeunes enfants de manger dans le calme et de pouvoir aller se reposer dès la fin du repas. Cela justifie une meilleure digestion et un endormissement plus rapide à l'enfant.

1. Le premier service étant servi à table par un agent de service, nous avons choisi de demander à des enfants de plus de 6 ans de venir aider les petits. Le tutorat fonctionne très bien, de plus ce ne sont que des enfants volontaires. Cela nous permet de travailler un de nos objectifs pédagogiques au quotidien : **Venir en aide à l'autre et faire preuve de solidarité**
2. Pendant ce temps, de 11h30 à 12h20, les enfants de plus de 6 ans font une activité ou deux suivant les possibilités.
3. A 12h20, passage aux toilettes pour tous. Les plus de 6 ans prennent leur repas en self-service. Les enfants de moins de 6 ans sont accompagnés à la sieste ou au temps calme où une animation sur la respiration, la détente leur est proposée. Ils seront en salle de motricité jusqu'à 12h55, heure à laquelle ils iront soit dehors faire un jeu collectif soit en salle d'activité pour participer à des jeux ou réaliser une activité.
4. Les enfants du deuxième service mangent en autonomie accompagnés d'au minimum trois animatrices qui sont en charge de veiller au bon déroulement du repas. Elles préparent la salle et surveillent le nettoyage à la fin du service. Elles sont chargées également de veiller à ce que l'hygiène soit respectée (lavage des mains avant le repas), et d'être vigilantes sur le fait que les enfants mangent en quantité suffisante leur repas. Elles sont présentes à chaque table.
5. Les enfants débarrassent leurs plateaux avant d'être accompagnés dans la salle de motricité pour le temps calme
6. Une animation sur la respiration, la détente, le lâcher prise leur est proposée pendant 10 à 15 minutes.
7. Les animatrices raccompagnent les enfants à 13h15 dans les cours vers les enseignants pour le temps scolaire de l'après-midi.

III. Moyens

1. Moyens humains

1-a/L'équipe

Direction : Lydie GRAND – BPJEPS Loisirs Tous Publics, SST
(SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL)

→ **Animation périscolaire « classique » 2017-2018 :**

- Lydie GRAND – **BPJEPS Loisirs Tous Publics**
- Séverine GIRARDOT – **stagiaire BAFA**
- Annaëlle MARMONT - **CAP Petite Enfance**
- Aline OUTREY – **BAFA**
- Caroline Bonnin – **Auxiliaire puéricultrice**
- Fabienne PAGET – **CAP Petite Enfance (fonction d'ATSEM durant le temps scolaire)**

D'autres animateurs peuvent être amenés à rejoindre ponctuellement l'équipe d'animation au cours de l'année, notamment pour assurer des remplacements ou un complément pour respect des taux d'encadrement.

Soit une équipe de 6 personnes.

L'équipe se réunit une fois par semaine afin d'évoquer et travailler sur les points suivants :

- l'ambiance au sein de l'équipe
- l'ambiance générale au sein de l'ALSH
- les problèmes particuliers
- l'évaluation des objectifs
- l'adaptation si nécessaire des actions et de l'organisation
- les projets d'activités futures

Des réunions extraordinaires peuvent être organisées si besoin ponctuellement. L'équipe se doit d'être solidaire et vigilante. Les relations doivent être respectueuses et polies. Les éventuels conflits doivent être gérés de manière sereine en dehors de la présence des enfants.

L'équipe dispose d'un temps de préparation spécifique pour les activités, 2 des animatrices dispose d'un temps de préparation d'1h30 par semaine.

1-b/ les stagiaires :

L'évaluation des stagiaires :

Le stagiaire BAFA, ou stagiaire venant d'un autre cursus

Nous devons nous efforcer d'intégrer le stagiaire dans l'équipe d'animation pour ce faire il participera aux réunions de préparation ainsi qu'à tous les temps d'animation avec les enfants au même titre d'un autre animateur.

Pour toutes questions relatives à sa formation, l'équipe de direction et les animateurs diplômés doivent être disponibles à tout moment de la journée.

Le stagiaire (BAFA) en animation est placé sous la tutelle de l'animateur diplômé.

Le stagiaire BAFA sera évalué en fonction de cinq champs :

-**Respect du projet pédagogique** et des règles de vie de la session

- **L'animation de temps d'activités et de loisirs** : préparation, déroulement, rangement de l'activité, pertinence et originalité des activités proposées...

- **Gestion et animation de la vie quotidienne**

- **Relationnel avec les enfants** : qualité de la relation, compétence à assurer leurs sécurités et à tenir son rôle d'adulte référent

-**Qualité du travail d'équipe** : qualité relationnelle établie avec les membres l'équipe pédagogique, implication, prise d'initiatives, expression claire de ses limites tout en étant dans une démarche d'apprentissage, capacité d'auto-analyse et de remise en question.

Pour les stagiaires venant d'autres cursus, il sera évalué sur les critères demandés par son établissement ou son examinateur d'examen.

En début de stage un point sera fait avec les stagiaires par rapport à leurs attentes de formation et sur les critères d'évaluation qui leur seront appliqués.

Le bilan de fin de stage, effectué avec chacun des stagiaires, se déroulera en 2 temps :

- Auto-analyse du stagiaire

- Évaluation du formateur et appréciation du stage,

À tout moment l'équipe de direction se réserve le droit d'interpeller le stagiaire pour recadrer ses façons d'être et ses façons de faire.

Les réunions de fin de journée sont aussi des outils d'information et d'évaluation de notre travail.

Les faits établis seront support d'évaluation.

Deux stagiaires ont intégré l'équipe cette année pour une durée de stage allant de deux jours à un mois. Cette expérience est non seulement une réussite envers les enfants qui sont heureux d'accueillir ces jeunes, mais également au niveau de l'équipe d'animation.

De plus, le rôle de formatrice auprès des jeunes fait partie intégrante des missions d'une directrice. C'est pourquoi nous sommes enclins à accueillir de façon régulière de nouveaux stagiaires.

2. Moyens financiers

Chaque année, l'organisateur qui est la communauté de communes ARBOIS POLIGNY SALINS CŒUR DU JURA réévalue un budget de fonctionnement en rapport avec les besoins de la structure.

Le budget d'investissement est étudié en fin d'année pour les besoins en équipements de cuisine ou travaux particuliers.

Un programme de rénovation est programmé pour l'année 2018 (financement en partie de la CAF) pour le réaménagement de la salle de restaurant et le bureau de direction.

3. Matériel pédagogique

L'ALSH dispose de :

- jeux intérieurs (jeu de construction, de société, de réflexion...)
- de matériels créatifs
- jeux extérieurs (toile de parachute, raquettes, ballons, frisbee,..)
- la structure extérieure (toboggan dédié au moins de 6 ans) a été changé en octobre 2016 (aux normes européennes), paniers de basket, cages de but, vélos, trottinettes, ballons... (matériel mutualisé avec l'école)
- Livres, ordinateurs, tapis, divers matériels liés aux activités de motricité.

D'autres matériels sont mis à notre disposition et mutualisés avec les autres sites, tel que le raconte-tapis, kits de croquets....

IV. ACTIVITES

Thématique dominante retenue pour l'année 2017-2018

1. Développement d'un partenariat avec un accueil de loisirs de Bourgogne Franche comté :

- Les enfants vont correspondre avec des enfants de la ville de Belfort. Un accueil de loisirs de Belfort a répondu à notre demande de partenariat. Dans un premier temps, nous allons correspondre par courrier. Nous essayerons

d'échanger par mail dans un second temps afin d'utiliser un autre outil. Nous souhaiterions que cette correspondance évolue vers une visite. Ce serait un projet qui pourrait voir le jour sur l'année scolaire prochaine. L'idée serait de recevoir quelques enfants ou tous si cela est possible sur une journée soit pour un grand jeu ou une kermesse organisée par les enfants de l'accueil de loisirs du Fied pour les enfants de Belfort avec repas tiré du sac. Nous verrons quel avenir à ce projet, nous allons procéder par étapes, si cela fonctionne nous mettrons en place d'autres idées.

2. Création d'un poulailler afin de recycler d'avantage nos déchets

Les enfants élaborent le plan d'un poulailler sachant que nous allons travailler avec de la récup (palettes essentiellement). Nous donnons ces contraintes aux enfants afin qu'ils s'approprient au maximum ce projet. Une fois le plan dessiné, nous collaborerons avec Mr Ecarnot (enseignant de la classe de CE1 – CE2) pour le montage de la structure.

3. De l'œuf au poussin :

Pour donner suite au précédent projet, une maman nous a proposé un incubateur. Les enfants pourront voir éclore nos futures poules au sein de l'accueil de loisirs.

4. Création d'un lien intergénérationnel avec les personnes des communes avoisinantes :

Nous aimerions mettre en place des activités avec des personnes fréquentant les clubs de temps libre des communes qui nous entourent. Ces rencontres ont pour but de créer un lien entre les générations. Les personnes plus âgées ont beaucoup à transmettre aux jeunes générations. Il est important de favoriser ces échanges.

5. Visiter notre région Bourgogne Franche-Comté à travers des activités diverses :

Les enfants de l'accueil de loisirs ont décidé des lieux qu'ils aimeraient découvrir ou approfondir : Le lac de Vouglans, La Citadelle, le Lion de Belfort....

Différents ateliers leurs seront proposés :

- Atelier aquarelle : les enfants vont dessiner puis peindre un tableau sur le barrage de Vouglans.
- Atelier cuisine : sur l'envie des enfants, nous créons un livre de recette de cuisine. Ces recettes reflètent essentiellement des recettes de Bourgogne / Franche-Comté, il faut donc que nous

adaptions, avec les enfants, certaines recettes pour les qu'elles soient de notre région.

- Atelier jeux : quizz, Kim goût (sur le thème des fromages Bourguignon et Franc-comtois qui a pu être réalisé grâce au don de fromage fait par des Mamans), kim vue....
- Lecture de contes, dessins, coloriages, rallyes, activités manuelles....

Au centre de loisirs, nous proposons des activités éducatives, culturelles, sportives, de loisirs. Les activités s'inscrivent sur un programme mis à disposition des parents et des enfants dans les locaux de l'accueil.

Cependant le programme des activités est susceptible de changer en fonction des conditions climatiques, des propositions des enfants et du nombre d'inscrits.

La mise en place des activités

Suite au passage aux sanitaires pendant les temps transitionnels, nous réunissons les enfants pour leur présenter le programme. Si cela est possible on laisse les enfants choisir leur activité et enfin on leur donne les consignes nécessaires au bon déroulement de cette animation.

Les animations sont réfléchies et préparées par avance par l'équipe : Pour ce faire, **une fiche d'animation** leur permettra de réfléchir en amont à leur intention pédagogique, aux objectifs visés auprès du public, au déroulement et aux moyens d'évaluation.

Pour que les activités se déroulent convenablement et correctement, il est nécessaire d'anticiper le déroulement en veillant à ce que les enfants soient acteurs d'un bout à l'autre de l'activité. Aussi, il est essentiel d'anticiper les difficultés que peuvent rencontrer certains enfants et prévoir le matériel nécessaire, repérer un lieu adapté et inclure le temps de rangement à l'activité font partie intégrante du bon déroulement de la séance.

Pour toute **activité salissante** il est nécessaire de recouvrir les tables à l'aide de nappes, de munir les enfants de tabliers ou T-shirt et d'occuper la salle prévue à cet effet.

En fonction des activités proposées et /ou choisies par l'enfant, l'animateur doit s'assurer que l'enfant est correctement équipé (basket, casquette, ...). Nous devons penser à les prévenir à l'avance !

Veiller à ne pas mélanger le matériel d'activité avec tout ce qui est en rapport avec l'alimentation (c'est-à-dire nappes, éponges, espace cuisine...), pour des raisons d'hygiène.

V. EVALUATION

Pour l'animateur :

Une fiche d'activité est remplie par l'animateur pour chaque activité réalisée, ainsi qu'un bilan à l'issue de l'activité.

L'animateur :

- pose ainsi par écrit les objectifs qu'il se fixe
- définit l'organisation de son travail
- évalue la satisfaction des enfants
- Vérifie si les objectifs ont été atteints

Pour l'ensemble de l'équipe :

Une réunion d'équipe est réalisée avant chaque période de vacances pour faire le point sur les objectifs du projet pédagogique : ceux réalisés, ceux à revoir...

Pour les directeurs :

Les directeurs d'ALSH de la Communauté de communes se réunissent 1 fois par mois pour

- analyser leur pratique
- mettre en place des outils d'évaluation des activités et des animateurs

rédiger des documents communs type charte de l'animateur, règlement intérieur, code de bonne conduite des enfants...